

Sensibiliser aux différentes formes de harcèlement et les prévenir



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre la notion juridique du harcèlement
- Agir face à une situation de harcèlement
- Anticiper les risques de harcèlement



PUBLIC CONCERNE

- Managers, personnel RH ou représentants du personnel



PREREQUIS

- Pas de prérequis spécifiques



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours.



MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITE

- Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE

- Aucune

Sensibiliser aux différentes formes de harcèlement et les prévenir

PRESENTATION DE LA FORMATION, DES PARTICIPANTS ET DE LEURS ATTENTES SPECIFIQUES

COMPRENDRE LA NOTION JURIDIQUE DU HARCELEMENT

- Comprendre la notion juridique du harcèlement
- S'appropriier les textes de loi
- Comprendre l'impact de l'obligation de sécurité de résultat en matière de harcèlement
- Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux
- Différencier les éléments apparentés à du harcèlement moral et à de la pression professionnelle
- Etude de cas : échanges autour de cas réels et jurisprudence en matière de harcèlement moral

AGIR LORS DES CAS DE HARCELEMENTS DECLARES

- Analyser les éléments préparatoires à une rencontre délicate
- Se faire aider au sein de l'entreprise : CSE, médecin du travail
- Adopter un comportement approprié
- Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail

ANTICIPER LES RISQUES DE HARCELEMENT

- Anticiper les profils des victimes et distinguer les fausses victimes et faux coupables
- Mettre en place une politique de prévention concertée avec les acteurs sociaux
- Agir pour mobiliser chaque membre de l'entreprise à son niveau
- Identifier les cas de harcèlement ascendant, descendant, horizontal
- Définir un plan d'actions adapté à l'entreprise de chacun

BILAN, EVALUATION ET SYNTHESE DE LA FORMATION